



ASSOCIATION DES PHOTOGRAPHES AMATEURS CAUDACIENS

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE Jeudi 13 janvier 2022

Les adhérents se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux du Club Ados de la Maison Pour Tous à La Queue en Brie à 20h.

Sur un total de 16 membres à jour de cotisation, 11 membres étaient présents et un était représenté

L'Assemblée pouvant ainsi délibérer est déclarée régulièrement constituée.

Claude LAFONT, trésorier et secrétaire, ouvre la séance et remercie les adhérents de participer par leur présence à la vie du Club.

Le secrétaire se propose de mener les débats, assisté d'Alain Jouanna et de Morgan Varlet
Claude LAFONT désigné comme secrétaire de séance.

Ordre du Jour :

- Rapport moral
- Rapport et compte rendu financier du Trésorier
- Désignation du nouveau bureau 2022
- Désignation d'une commission de contrôle des comptes
- Ratification du montant de la cotisation
- Questions diverses

Rapport moral

Ce rapport concerne la période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Période d'activité

Notre activité en présentiel a repris dès que cela a été possible, en septembre 2021

Avant cette date, nous sommes restés en contact, par le site internet que nous avons alimenté de nos photos

Assemblée générale 2020

En raison de la situation sanitaire, nous n'avons pas pu tenir notre assemblée générale ordinaire. Nous avons cependant établi les bilans financiers et d'activité, que nous avons transmis à tous les adhérents qui nous ont retourné leur approbation

Adhésions

Nous n'avons pas demandé de cotisation pour la période 2020-2021

Il n'y a donc pas d'adhésion formelle pour 2020-2021

3 adhérents n'ont pas renouvelé, notamment suite à un déménagement et nous avons un nouvel adhérent

Nous sommes aujourd'hui 16 adhérents

Activités

Depuis la reprise de l'activité, nous avons assuré 10 séances :

4 séances de cours théoriques ou sur la pratique de la photo

2 séances de retouches photo

1 séances de commentaires sur images

2 séances de prise de vue studio

1 présentation d'un grand photographe

Sortie

Une sortie a été organisée dans le parc du Morbras le 11 novembre 2021

Exposition

L'exposition 2020 prévue sur le thème « Ombres et Lumières » est prête, elle devait se tenir dans le hall de la mairie du 27 avril au 9 mai 2020

Elle a été reportée d'abord au mois de novembre 2020, puis à 2021, puis finalement à la période du 4 au 22 avril 2022

Site internet, groupe WathsApp

Nous avons décidé de changer notre site internet, pour une version plus facile à alimenter. Cette nouvelle version permettra aux adhérents de publier eux-mêmes

Un nouveau système de communication WhatsApp a été mis en place

L'Assemblée Générale donne quitus pour le rapport moral
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Approbation des comptes de l'exercice

Comptes de Résultat 2021

Cotisations 2021-2022, Quote part 2022	238,00 €
Subvention La Queue en Brie 2019	400,00 €
Produit financier	1,50 €

Produits	639,50 €
----------	----------

Frais bancaires	18,00 €
Assurance	305,81
Site internet	72,00 €
Matériel Expo	253,00 €

Dépenses	648,81 €
----------	----------

Résultat (Perte)	-9,31
-------------------	-------

Concernant les dépenses

Assurance Multirisque :

La période de validité de l'assurance s'étend du 10/10/2020 au 9/10/2021

Nous considérons que la prime payée fin 2021 concerne 2022, elle n'apparaît pas dans le compte de résultat, mais dans le bilan comme charge constatée d'avance

La prime payée fin 2020 est intégralement intégrée dans le compte de résultat de 2021

Dépenses relatives à l'exposition

Notre exposition initialement prévue au printemps 2020, reportée plusieurs fois aura finalement lieu en avril 2022 (en principe)

Cette exposition est prête

Nous avons intégré les frais de cartouches d'encre de papier et d'impression dans les comptes 2021

Concernant les recettes :

Cotisations

Les cotisations couvrent la période du 1^{er} septembre au 31 août et sauf nouvelle adhésion en cours d'année, elles sont perçues avant l'assemblée générale qui se tient normalement fin décembre

Depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 septembre 2011, la période de référence comptable est l'année calendaire

Le montant des cotisations s'impute donc sur 2 exercices, 1/3 sur l'année de référence et 2/3 sur l'année suivante

En conséquence les 2/3 des cotisations perçues fin 2021, soit 477 €, sont imputées comme recettes de l'année 2022

La subvention de la mairie de La Queue en Brie, 400 € est restée inchangée

Les produits financiers se montent à 1.50 €

Résultat

Compte tenu de ces éléments, les comptes de l'exercice 2021 font ressortir un résultat équilibré, avec une perte de 9,35 €€.

Ce résultat reflète bien cette situation particulière, nos activités n'ont couvert qu'un tiers de l'année auquel nous avons imputé un tiers de nos cotisations pour l'exercice 2021-2022, dont les 2/3 concernent 2022

D'autre part nous avons imputé sur 2021 une partie des dépenses relatives à l'exposition

Bilan au 31/12/2021

Charges payées d'avance:	316,70
Banque	3 690,34

Total de l'actif:	4 007,04 €
-------------------	------------

Report à nouveau	2 994,91 €
------------------	------------

Résultat de l'exercice	- 9,31 €
------------------------	----------

Situation nette	2 985,60 €
Dettes	544,44 €
Produits constatés d'avance	477,00 €

Total du passif:	4 007,04 €
------------------	------------

Election du Bureau

Mme Martine Durand n'a pas souhaité se représenter, M. Alain Jouanna présente sa candidature qui est acceptée par l'assemblée, ainsi que la reconduction des autres membres du bureau. :

En raison de ses activités professionnelles, M. Sébastien Jacquet, ne peut plus assurer les fonctions de président, il reste néanmoins membre du bureau :

Morgan Varlet, Président
Sébastien Jacquet,
Claude Lafont, Trésorier, Secrétaire
Serge Leroy, Trésorier Adjoint
Alain Jouanna

L'Assemblée ne voyant aucune objection à la composition de ce bureau, ce dernier se trouve constitué et approuvé à l'unanimité.

Lors de la prochaine réunion du nouveau Bureau, il sera redéfini les rôles dévolus à chaque membre

Désignation d'une commission de contrôle des comptes :

M. Alain Jouana contrôlera les comptes
Cette nomination est approuvée à l'unanimité.

Montant de la cotisation

Le montant de la cotisation a été fixé depuis l'exercice 2011 à 45 euros et à 40 euros pour les nouveaux adhérents de La Queue en Brie, la première année.
A l'unanimité, il est décidé de reconduire le même montant pour 2020.

Proposition de renouvellement de matériel :

Projecteur vidéo et écran

Télécommandes des flash studio

Claude Lafont

Morgan Varlet

Alain Jouanna